

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 26 AVRIL 2022

Présences :

Monsieur Francy LOIX	Président
Madame Sonia VERMEIRE	Vice-Présidente
Monsieur Baudouin COLLIN	Membre effectif
Monsieur Louis EVRARD	Membre effectif
Madame Eva NAHON	Membre effective
Monsieur Benny PIERARD	Membre effectif
Madame Maria RETRO	Membre effective
Monsieur Laurent BARE	Membre suppléant
Monsieur Michaël DEPRez	Membre suppléant
Madame Carine HOUGARDY	Membre suppléante
Monsieur Alain HAPPAERTS	Président du CPAS
Madame Christine MATAGNE	Employée communale, secrétaire

Excusés :

Madame Marie DENGIS	Membre effective
Monsieur Joseph MOUREAU	Membre suppléant

Absents :

Madame Claire CHAUVIAUX	Membre suppléante
Madame Paula MALBROUCK	Membre suppléante

La séance débute à 13h30

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 7 mars 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Fondation Rurale de Wallonie – avis et suggestions du CCCA en ce qui concerne l'Opération de Développement Rural :

Ce point est reporté à la prochaine réunion car la représentante de la FRW est absente pour cause de maladie.

3. Modification et précision du ROI - approbation :

Il est proposé de postposer ce point après les points 4 et 5 afin que les membres suppléants qui remplaceront, selon la liste proposée, puissent voter en tant que membres effectifs.

Cette proposition est approuvée.

4. Remplacement de membres effectifs absents ou démissionnaires – ordre des suppléants :

L'ordre proposé par le Bureau est le suivant :

1. Michael DEPREZ
2. Laurent BARE
3. Joseph MOUREAU
4. Carine HOUGARDY
5. Claire CHAUVIAUX
6. Paula MALBROUCK

Michaël DEPREZ et Laurent BARE étant des membres présents de manière très régulière, la logique voulait qu'ils soient placés en tête de la liste. Joseph MOUREAU est actuellement moins disponible le jeudi car il doit quitter à 14h30 mais dès le mois de juin sera, à nouveau, plus présent, il reste très motivé.

L'ordre est approuvé à l'unanimité.

5. Remplacement de deux membres effectifs démissionnaires

Il s'agit de remplacer Franz HUPPE et Jean-Pierre DUPRIEZ.

Selon la liste approuvée ci-avant, Michaël DEPREZ et Laurent BARE deviennent membres effectifs, en remplacement des 2 membres démissionnaires susmentionnés, pour le reste de la mandature.

6. Modification et précision du ROI - approbation :

Le point a déjà été discuté à de nombreuses reprises.

Laurent BARE ne disposait pas de la version antérieure du ROI et donc, sans le texte de base mais avec uniquement les modifications, il est difficile de se positionner.

Francy LOIX fait donc un résumé des différents articles et la lecture complète des articles soumis à modification.

Les modifications du ROI sont les suivantes :

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR – Proposition de modification

Base : -le R.O.I approuvé par le Conseil communal en sa séance du 26/11/2019

-le cadre de référence de la circulaire du 26 juin 2006, actualisé en octobre 2012 par le Ministre FURLAN

Article 8 : ajouter : « Le nombre de membres suppléants est éventuellement réduit en fonction des candidatures réceptionnées par l'administration communale lors de chaque renouvellement du CCCA ».

Article 16 : modifier comme suit : « En début de mandature, les membres effectifs du CCCA élisent, en leur sein, un président et un vice-président, après appel à candidatures lancé parmi les membres effectifs. Les candidatures doivent être rentrées auprès du secrétariat dans les 15 jours de l'appel. Les membres effectifs élisent, dans les 15 jours, parmi ces candidats, un nouveau président et un nouveau vice-président. Si aucun membre effectif ne pose sa candidature dans les 15 jours de l'appel, celui-ci sera étendu aux membres suppléants. La même procédure sera appliquée en cas de démission du président ou du vice-président en cours de mandature ».

Article 17 : remplacer par : « Le président convoque les membres effectifs et suppléants du CCCA chaque fois qu'il le juge utile ou si la moitié au moins des membres effectifs lui en exprime le désir par écrit. En début de réunion, le(s) membre(s) effectif(s) absent(s) sera (seront) remplacé(s) par un (des) membre(s) suppléant(s) présent(s).

Sur proposition du bureau, le CCCA détermine un ordre de remplacement parmi les membres suppléants. Cet ordre servira tant pour le remplacement de membres effectifs lors d'une seule réunion que pour le remplacement en cours de mandature de membres effectifs démissionnaires.

Article 18 : «La convocation doit être adressée par courrier électronique ou par écrit 8 jours calendriers avant la réunion à l'adresse e-mail communiquée ou au domicile des membres effectifs et suppléants. La convocation contient..... » + suppression de : « un mail de rappel sera envoyé 2 jours avant la réunion ».

Article 19 : ajouter : « Le bureau se réunit chaque fois qu'il le juge utile. Il se réserve le droit d'inviter des personnes ressources internes ou externes lorsqu'il l'estime nécessaire » .

Article 21 : supprimer la phrase : « Le procès-verbal est joint à la convocation de la réunion suivante » et la remplacer par : « Le secrétariat, après concertation avec le bureau, adresse le plus rapidement possible le procès-verbal de la réunion aux membres effectifs et suppléants. Il est éventuellement rectifié si nécessaire et approuvé au début de la prochaine séance et est ensuite transmis au Collège communal ».

Article 22 : compléter : «ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres effectifs, ou remplacés, est présente.

Les modifications du ROI sont approuvées à l'unanimité.

La version consolidée du ROI sera transmise à tous les membres en même temps que le PV de la réunion.

7. Appel à candidatures – suivi :

La question de savoir si le CCCA pouvait prendre l'initiative de lancer un appel à candidatures avait été soulevée lors de la précédente réunion. Cette question a été posée à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW) qui indique qu'il s'agit là d'une prérogative du Conseil communal.

Le point a donc été inscrit à l'Ordre du jour du Conseil communal de ce 26 avril 2022.

Dès son approbation, le Collège sera chargé de l'exécution de la décision et chargera très certainement le CCCA de procéder à l'appel en question.

Il est utile de réfléchir, dès à présent, au timing et à la manière de procéder à l'appel ?

Il sera trop tard pour le Berl'info de mai car les fichiers ont déjà dû être transmis à l'imprimeur. Le Berl'info suivant est prévu fin juin.

L'appel sera diffusé sur le site, sur Facebook et dans le Berl'info.

Un toute-boite ne serait pas judicieux car seule une petite partie de la population est concernée par cet appel.

Tous les membres sont invités à parler à leur entourage, dans les conditions de faire partie du CCCA, de l'appel à candidatures.

Date de fin de candidatures en septembre pour permettre aux personnes non familiarisées avec l'outil internet de poser leur candidature suite à l'appel écrit dans le Berl'info.

Michaël DEPRez propose que la commune envoie un courrier personnalisé aux personnes de 55 ans et plus.

Le CCCA fait donc une suggestion au Collège communal et demande qu'un courrier personnalisé soit envoyé à toutes les personnes de plus de 55 ans de la commune pour leur expliquer ce qu'est et ce que fait concrètement le CCCA et les informer de l'appel à candidatures.

8. Suivi des projets :

MobiTic (Michaël DEPRez et Sonia VERMEIRE)

La liste des ateliers et conférences a été communiquée aux membres du CCCA. Michael propose qu'à la prochaine réunion chacun propose ses 5 préférences afin de pouvoir effectuer un choix.

La liste sera renvoyée aux membres en même temps que le PV.

Pour rappel, par manque de place en 2022, trois dates ont été décidées pour 2023.

Les Ambassadeurs numériques (Laurent BARE et Michaël DEPRez)

Laurent BARE explique avoir pris contact avec Jean-Pierre DUPRIEZ mais reste en manque d'informations. Il faut presque redémarrer à zéro.

Il a trouvé quelques pistes de contacts à prendre, notamment chez ENEO.

Peut-être est-il possible de demander une nouvelle rencontre du CCCA avec une personne responsable du projet chez ENEO.

Le projet des Ambassadeurs numériques est réexpliqué à Carine HOUGARDY principalement la difficulté de l'organiser dans le respect du RGPD. En effet, les Ambassadeurs numériques

seront confrontés au partage de données à caractères personnelles et de données sensibles. Tous cela doit être encadré.

Malheureusement cela prend du temps et Carine HOUGARDY propose de mettre en place un projet permettant d'aider rapidement les personnes mais sans prendre connaissance de données personnelles.

Créer une sorte de Cybercafé où chacun apporterait ses compétences aux autres, en groupe.

Louis EVRARD revient sur son expérience d'aide des personnes dans le domaine de l'informatique. Il souhaiterait également qu'une aide puisse se remettre en place.

Les personnes pourraient venir avec leur propre matériel car elles ne sont pas forcément demandeuses de travailler sur un ordinateur de l'EPN qui ne ressemble pas à leur matériel.

Carine et Louis amèneront une proposition de projet lors d'une prochaine réunion.

Le CCCA demande au Collège si un local pourrait être mis à disposition pour organiser soit des aides numériques individuelles soit des aides en groupe.

Possibilité de réserver la Berle ?

Guide des aînés (Sonia VERMEIRE et Benny PIERARD)

Sonia et Benny se partageront le travail 2 fois par an pour faire le point sur les modifications à effectuer.

Chaque membre du CCCA est invité à prendre contact avec eux s'il a des informations à communiquer ou à modifier/supprimer dans le Guide des aînés.

Relance des 3^{èmes} jeudis (Beaudoin COLLIN et Francly LOIX).

Le Bureau propose au CCCA de recommencer en septembre.

Beaudoin COLLIN demande pourquoi ce n'est pas déjà organisé dès le mois de mai.

Au mois de mai, le 3^{ème} jeudi, la salle La Berle indisponible et il est de toute manière un peu trop tard pour organiser ça.

Il propose de reprendre en juin et de maintenir également durant les vacances d'été.

Il demande pourquoi la salle n'a pas été réservée d'office pour les 3^{èmes} jeudis, c'était acquis depuis des années.

Depuis la pandémie, il n'était pas possible de bloquer les réservations pendant 2 ans en sachant que les réunions du 3^{ème} jeudi ne se faisaient plus.

On peut maintenant décider de redémarrer et de réserver d'office la salle.

La salle est dispo le 16 juin et est donc réservée à cette date, tout comme les 18 août, 15 septembre, 20 octobre et 17 novembre.

Le 15 décembre, la salle n'est pas libre, il est décidé de la réserver le 22 décembre pour organiser une après-midi en rapport avec la Noël.

Il sera possible de relancer l'activité dans le prochain Berl'info et également d'inviter, dans le courrier d'appel à candidature, tous les aînés de 55 ans et plus, à participer aux 3^{èmes} jeudis de 13h00 à 17h00. Ce courrier devra donc être envoyé avant le 16 juin.

Synergie avec le CCE (Sonia VERMEIRE et Christine MATAGNE)

Projet reporté par manque de temps, en effet le projet actuel du CCE est très chronophage mais aussi parce que les élections pour le renouvellement partiel du CCE ont lieu en mai. Un nouveau CCE sera mis en place en juin donc il y aura un gros changement, et il n'y a pas de réunions pendant les vacances d'été.

Un évènement commun CCCA/CCE peut être prévu en septembre.
La première réunion du CCE aura lieu début septembre, l'idéal serait donc fin septembre.
Pour organiser une activité commune, il faut trouver un « thème » en lien avec l'actualité.
Pourquoi pas, les Journées du Patrimoine ?

Il est nécessaire d'organiser quelque chose de ludique, vivant et attractif, en commun avec les enfants.

Carine HOUGARDY, souhaite que les aînés soient « passeurs d'histoire » et pourraient par exemple leur raconter l'histoire de leur village, réaliser par exemple une balade contée.
Mia RETRO propose que le CCCA en profite pour leur apprendre, par exemple, quelques mots de wallon.

Les aînés sont invités à venir voir le travail des enfants lors des 2 journées de sensibilisation « 112 Kids » organisées par le CCE les 29 mai et 1^{er} juin prochains.

9. Divers

Alain HAPPAERTS explique avoir été interpellé par des membres du Conseil communal qui souhaiteraient une rencontre avec le CCCA pour favoriser des échanges.

Une rencontre conviviale pourrait être organisée et pourquoi pas avec le CCE également.

Le CCCA n'émet pas d'objection mais souhaite que ce soit un moment convivial.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 9 juin 2022 à 13h30.

La secrétaire,



Christine MATAGNE

Le Président,



Francy LOIX